

Montréal, le 6 mai 2016

Objet : Piétonnisation de la rue De Biencourt (Ville-Émard)

Bonjour,

Je vous écris, en tant que citoyenne et résidente de la rue De Biencourt (à la hauteur touchée par le projet), afin de vous faire part de mon insatisfaction quant au projet de piétonnisation de ladite rue. En voici les raisons :

Je ne possède pas de voiture. Toutefois, je fais du covoiturage avec une personne qui réside dans le même bâtiment que moi. En tant que résidente de la rue, j'apprécie fort que la conductrice puisse se stationner à proximité lorsque je reviens de faire des courses. Or, cette portion de la rue disponible pour le stationnement disparaîtra avec le projet de piétonnisation. Croyez-vous qu'il sera intéressant, avec la voiture garée un ou deux coins de rue plus loin, de revenir les bras chargés de sacs, de contenants de litière à chats et autres biens d'un certain poids? L'accès principal aux domiciles se trouve sur cette rue. Pourquoi en réduire l'accès? Ajoutons que cette réduction causera des problèmes non seulement aux résidents, mais aussi lors de livraisons et de déménagements.

Je crains également pour la propreté et la tranquillité des lieux. En effet, tout près, au bout de la rue, se situe le Théâtre Paradoxe. Il est fort à parier que la portion piétonnisée serve de fumoir pour ses clients, qui vont laisser tomber par terre leurs bouts de cigarettes. Qui plus est, le théâtre est lieu de fêtes privées et autres événements de types « party. » Ceci occasionne la présence de fêtards bruyants. Ceux-ci se font déjà entendre lorsqu'ils se trouvent sur le parvis de l'ancienne église. Pensez-vous qu'il est souhaitable, pour la tranquillité des résidents, que ces fêtards (plusieurs éméchés) se déplacent dans le fumoir directement sous nos fenêtres? Ces partys sont déjà passablement dérangeants par le volume très élevé de la musique qui y est jouée (et qui s'entend très bien de ma résidence), il n'est pas nécessaire que leurs participants en rajoutent par leur proximité.

Je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler que la rue De Biencourt est résidentielle, et non commerciale. Leurs résidents, dont je suis, devraient avoir à la fois un libre accès à la rue et à leur résidence, ainsi qu'un droit de jouir d'une certaine tranquillité.

Il serait, à mon sens, beaucoup plus important de revitaliser le boulevard Monk, qui en a grandement besoin. Si des activités sont organisées dans le quartier, ce qui en soit est une excellente idée, elles devraient l'être dans un espace commercial. Pourquoi ne pas piétonniser une partie du boulevard Monk, à l'image de la piétonnisation partielle et estivale de la rue Sainte-Catherine? Si Montréal peut piétonniser avec succès cette grande artère dans le Quartier des spectacles et dans le Village, Ville-Émard pourrait certainement piétonniser une partie de son boulevard Monk lors des beaux mois d'été! Par ailleurs, des activités pourraient se produire dans le parc Garneau, un espace à la fois public et qui a joui d'une cure de rajeunissement. Ce très bel espace est grandement sous-utilisé.

Jadis, le projet de piétonnisation de De Biencourt aurait été moins dommageable, car un simple bureau de poste occupait l'espace entre Monk et Briand. Cependant, depuis l'automne dernier, cette portion entière est habitée par des résidents (au moins 29 unités d'habitation). Revitaliser le quartier ne devrait pas passer par des projets qui causent du tort à ses résidents.

En vous remerciant de votre attention,

Véronique Reed